

Un 2 e Service d'activités citoyennes - 22/03/2010

Châtelet - Un 2 e Service d'activités citoyennes de l'ASBL Régie des quartiers de Châtelet a ouvert officiellement ses portes ce 20 mars.

Une régie de quartier, société à finalité sociale, avait été créée en 1995 à la cité Chevepeyr afin de couvrir les logements de la société L'Habitation moderne de Châtelet, une idée novatrice mise en place par Michel Mathy. Dans le cadre de la fusion des trois sociétés de logements sur l'entité de Châtelet en 2005, l'ASBL Régie des quartiers de Châtelet a étendu ses actions de redynamisation des quartiers et d'insertion socioprofessionnelle sur l'ensemble des quartiers d'habitations sociales gérés par la Société fusionnée Le Logis châtelettain.

De par la fusion, la société de logements au sein de laquelle la Régie était implantée est passée de 757 à 2 208 logements sociaux pour un total de plus ou moins 4 800 locataires, ce qui explique l'importance de créer un deuxième Service d'activités citoyennes pour couvrir le territoire de Châtelineau/Bouffioux.

Un subside a donc été octroyé par la Région wallonne pour ce nouveau service dépendant de la même ASBL dont le siège social reste à la cité Chavepeyer où a été implanté le premier service en juin 2005. L'intérêt de créer un 2e s, installé sur le territoire de Châtelineau, au 32, rue du 8 mai, pour couvrir les quartiers de Châtelineau/Bouffioux, est l'importante concentration en logements sociaux sur ce territoire.

Lutter contre la précarité

Il faut savoir que les locataires de la société de logements appartiennent aux catégories socioéconomiques les plus faibles. 80 % d'entre eux sont en état de précarité. *« Ce nouveau service permettra d'élargir les actions d'insertion socioprofessionnelle sur l'entité de Châtelet à destination des demandeurs d'emplois peu qualifiés. Dans un souci de travailler l'insertion dans une approche globale, nous mettons à la disposition des habitants de l'entité de Châtelet tous les outils nécessaires pour leur permettre de progresser dans leur parcours »*, commente le président Michel Mathy, aussi échevin du Logement et des Quartiers.

Les objectifs de l'ASBL Régie des quartiers est multiple : d'une part, participer activement aux objectifs du Code wallon du logement, à savoir mettre en oeuvre le droit à un logement social décent, en tant que lieu de vie d'émancipation et d'épanouissement des familles en favorisant la cohésion sociale ; d'autre part, favoriser l'insertion socioprofessionnelle des demandeurs d'emplois peu qualifiés par un accompagnement technico-social afin de les orienter au mieux vers l'emploi et/ou une formation qualifiante pour viser une insertion stable et durable à long terme. Ces missions sont soutenues par un partenariat avec d'autres opérateurs en fonction de leurs spécificités.

La montée progressive de la précarité et de la pauvreté est inquiétante, c'est pourquoi la régie de quartier Châtelet, outil de proximité, s'inscrit dans l'année européenne de « La lutte contre la pauvreté et la précarité ».B. M.

(Vers l'Avenir Basse-Sambre)